

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE GUELMA

NIF:097516019046324

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/D.H.Gu/2025

La Direction De l'hydraulique de la Wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres avec des exigences de capacités minimales pour :

"REHABILITATION ET EXTENSION DES STATIONS DE POMPAGE SP2, SP3 ET AIN REGADA (W.GUELMA)

Le présent avis s'adresse à toutes les entreprises (publiques ou privées), disposant des capacités minimales

Possédant un certificat de qualification et classification professionnelles en activité principale Hydraulique Catégorie six (06) ou plus.

Ayant réalisé dans les Dix (10) dernières années au moins un projet portant sur :

REALISATION OU REHABILITATION D'UNE STATION DE POMPAGE

N.B : tous les soumissionnaires ayant un plan de charge de deux (02) projets et plus avec la direction de l'hydraulique de la wilaya de Guelma non réceptionnés provisoirement Seront écartés lors de l'évaluation.

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE GUELMA Boulevard Souldani Boudjemaa à Guelma.

Les offres doivent contenir les documents réglementaires en vigueur suivants :

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment remplie, paraphée et signée.
- La déclaration de probité dûment remplie, paraphée et signée.
- Le statut pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, des candidates ou le cas échéant.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en hydraulique comme activité principale) catégorie six (06) ou plus.

Bilans des dernières années 2021, 2022 et 2023 dûment visés par les Services des impôts et les références bancaires de l'année en cours.

(C20) Dûment visés par les Services des impôts.

Liste des moyens humains destinés au projet, datée, paraphée et signée, et elle doit être justifiée :

Pour l'encadrement par les copies des (Diplôme + Attestations d'affiliation individuelles CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis ou contrat (CID ou DAPP) pour les entreprises Privées et pour les entreprises publiques.

Pour les ouvriers, ils doivent présenter des attestations d'affiliation individuelles CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

Liste des moyens matériels destinés au projet datée, paraphée et signée avec des pièces justificatives par :

(Cartes grises ou cartes jaune ou récapitulé de déclaration de mise en circulation provisoire en cours de validité et qui porte le nom de l'entreprise), Accompagnée par un certificat d'assurance valide durent l'année en cours pour le matériels roulant, et facture d'achat ou PV d'huissier de justice de l'année en cours pour le matériel non roulant).

Copies des attestations de bonne exécution (attestations de bonne exécution à l'appui fournies par les Maîtres de l'ouvrage pour les projets réalisés).

extrait du casier du judiciaire s'il porte une mention autre que " Néant " accompagné du jugement.

2-L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée ;

Le mémoire technique justificatif dûment rempli, paraphée et signée.

Planning et délai de réalisation (inscrit dans la déclaration à souscrire).

Le cahier des charges rempli et signé, doit être porté à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».

3-L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée.

- Le bordereau des prix unitaire (BPU) dûment rempli et signé.

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°..... ».

Intitulé de l'opération : .....

La durée de préparation des offres est fixée à 15 (Quinze) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officielle des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou le portail des marchés publics.

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Guelma - Boulevard Souldani Boudjemaa à Guelma à Dix (10) heures 00 mn le dernier jour de la durée de préparation des offres et aucune offre ne sera réceptionnée par le service contractant avant cette date.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Conformément à l'article 160-161-162 du décret présidentiel N°15/24 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public : l'ouverture des plis « dossier de candidature et offre technique et financière » se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres en présence des représentants des soumissionnaires qui choisissent d'y assister à dix heures trente (10 h 30 mn) à la même adresse citée ci-dessus.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois et quinze (15) jours à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA WILAYA DIRECTION DE L'URBANISME D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TEBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°05 D.U.A.C/2025 N I F : 0999.1201.90171.29

Conformément aux dispositions des articles 37, 38 et 39 de la loi 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 44 du décret présidentiel N°15/24 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet :

Intitulé de l'opération : Etude, suivi et réalisation des travaux d'amélioration urbaine à travers la wilaya

Projet : Amélioration urbaine à travers la wilaya

LOT 01 : la voie reliant entre le lycée (300/1000 repas) et le nouveau pôle urbain commune Ouenza

(Voirie + aménagement des trottoirs)

LOT 02 : Double voie reliant lotissement DOUNIA et quartier EL ARAMI sur une distance de 800 m - commune Tébessa

(Voirie + aménagement des trottoirs + assainissement des eaux usées + évacuation des eaux pluviales)

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges ou siège de la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tébessa (Ancien siège de la conservation route de Constantine) - Tébessa

Les entreprises qui peuvent participer à cet avis d'appel d'offres sont :

DESIGNATION ET N° DU LOT	QUALIFICATIONS DEMANDEES	CONDITIONS DE PARTICIPATION
LOT 01 : la voie reliant entre le lycée (300/1000 repas) et le nouveau pôle urbain commune Ouenza (Voirie + aménagement des trottoirs)	Les entreprises qualifiées en travaux publics comme activité principale catégorie 03 et plus, et travaux de bâtiments et hydraulique comme activité secondaire. Les candidats et les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offre dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises solidaires (voir offre technique concernant les conditions)	- Capacités financières : ayant un chiffre d'affaire des trois dernières années supérieur ou égale à 7.000.000,00 Da (justifié par C.N° 20 ou par bilans des 03 ans visés par services des IMPOS) - Capacités techniques : ayant au moins une attestation de bonne exécution d'un projet similaire au sujet de cahier des charges
LOT 02 : Double voie reliant lotissement DOUNIA et quartier EL ARAMI sur une distance de 800 m - commune Tébessa (Voirie + aménagement des trottoirs + assainissement des eaux usées + évacuation des eaux pluviales)	Les entreprises qualifiées en travaux publics comme activité principale catégorie 05 et plus, et travaux de bâtiments et hydraulique comme activité secondaire. Les candidats et les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offre dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises solidaires (voir offre technique concernant les conditions)	- Capacités financières : ayant un chiffre d'affaire des trois dernières années supérieur ou égale à 40.000.000,00 Da (justifié par C.N° 20 ou par bilans des 03 ans visés par services des IMPOS) - Capacités techniques : ayant au moins une attestation de bonne exécution d'un projet similaire au sujet de cahier des charges

- Les entreprises peuvent participer dans les deux lots et peuvent être retenu pour un seul lot s'ils sont moins disant
- L'évaluation des offres et l'attribution des marchés seront établie suivant l'ordre chronologique des lots

Retirer les cahiers des charges, auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tébessa, sis à (Ancien siège de la conservation route de Constantine) - Tébessa. Les offres doivent être insérées dans une (01) enveloppe portant seulement les mentions suivantes

- SOUMISSION A NE PAS OUVRIR- A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TEBESSA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°05 D.U.A.C/2025

Intitulé de l'opération : Etude, suivi et réalisation des travaux d'amélioration urbaine à travers la wilaya

Projet : Amélioration urbaine à travers la wilaya

LOT 01 : la voie reliant entre le lycée (300/1000 repas) et le nouveau pôle urbain commune Ouenza

(Voirie + aménagement des trottoirs)

LOT 02 : Double voie reliant lotissement DOUNIA et quartier EL ARAMI sur une distance de 800 m - commune Tébessa

(Voirie + aménagement des trottoirs + assainissement des eaux usées + évacuation des eaux pluviales)

Les offres doivent être scindées en trois et doivent contenir un pli relatif à un dossier de candidature et un pli relatif à l'offre technique. Les offres accompagnées des pièces réglementaires conformément au cahier des charges, doivent contenir :

I- DOSSIER DE CANDIDATURE (sous pli fermé portant la mention Dossier De Candidature) constitué des pièces énumérées à l'article 06 (page 10 et 11) du cahier des charges (Dossier De Candidature) :

- Déclaration de candidature ; dûment paraphé et signé ;
- La déclaration de probité dûment renseignée, datée, visé, signé (cachet et griffe) (se conformer strictement au modèle en annexe) ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants ;

- Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant ;
- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires ;
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles ;
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales de droit algérien (pour la dernière année).

En référence ses obligations fiscales et parafiscales ;

- Attestations de mise à jour CNAS- CASNOS-CACOABTP (en cours de validité).

- Liste des projets déjà élaborés par L'entreprise dans le cadre de l'objet (Attestations de bonnes exécutions de même nature et de la même importance)

- Copie du casier judiciaire datant de moins de 03 mois porte la notion néant

- Relevé d'identité bancaire (RIB).

- Bilans des trois(03) dernières années.

- Extrait de rôle (en cours de validité)

- Copie du Registre de commerce de l'entreprise

- Le dépôt légal des comptes sociaux pour la société de droit algérien

II- L'OFFRE TECHNIQUE : (sous pli fermé portant la mention Offre Technique) constituée des pièces énumérées à l'article 06 (page 11) du cahier des charges (offre technique) :

- Déclaration à souscrire ;

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/24 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;

- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».

- Les exclus, temporairement ou définitivement de la participation aux marchés publics les opérateurs économiques selon les articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/24 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

- Le cahier des charges dûment signée et paraphé par le gérant ou par toute autre personne dûment mandatée.

III- L'OFFRE FINANCIERE : (sous pli fermé portant la mention offre Financière) constituée des pièces énumérées à l'article 06 (page 11) du cahier des charges (offre Financière) :

- La lettre de soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires(BPU) ;

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

- Le détail estimatif quantitatif, dûment renseigné, daté, signé (cachet et griffe) ;

- Les plis doivent être déposés au niveau de la Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Tébessa (Ancien siège de la conservation route de Constantine) - Tébessa.

La date limite de dépôt des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP à 13h00mn.

Le jour de la première publication des plis techniques et financiers aura lieu au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Tébessa (Ancien siège de la conservation route de Constantine) - Tébessa, en séance publique le jour même de la date limite de dépôt des offres à 13h00mn. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt (80) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux +15 jours de préparation des offres à partir de la date d'ouverture des plis.